Différents noms (avec quelques nuances de sens) : « petite guerre », guerre asymétrique, guerre non-conventionnelle, conflit de basse intensité

GUERRE IRREGULIERE

Une multiplicité de formes

- Guérilla, résistance
- Insurrection et contre-insurrection
- Terrorisme et contre-terrorisme
- Opération de déstabilisation
- Activités criminelles transnationales
- « Opérations spéciales »
- Opérations psychologiques
- Opérations de renseignement

Exemples historiques et actuels

Antiquité : **Guerre d'embuscades** des ennemis de Rome qui mènent une guerre de harcèlement sur le *limes*
XIe-XIIe s. : **Guerre des vélites** dans l'empire byzantin (guerre de harcèlement sur les frontières orientales)
Ancien Régime : **Guerres paysannes contre l'impôt** en Europe
Temps Modernes : **Guerre de course** menée sur les mers par les corsaires
1791-94 : **Guerre des Chouans** contre-révolutionnaires
1808 : Mouvement de **guérilla dans la péninsule espagnole** sous l'occupation napoléonienne
1870-71 : Groupe de **francs-tireurs** dans la guerre franco-prussienne
1940-45 : **Résistants et maquisards** de la 2GM
Depuis 1945 : **Terrorismes** contemporains : IRA en Ulster, ETA basque, FARC en Colombie, Tigres tamouls au Sri Lanka, mouvements tchétchènes, groupes djihadistes tels que Al-Qaïda ou DAECH, etc.

Cette extrême diversité et la spécificité de chacune de ces situations historiques, montrent **l'impossibilité de donner une seule définition de la guerre irrégulière**. (Hervé COUTAU BEGARIE)

➔ DU POINT DE VUE DES ACTEURS



Armées non régulières, groupes paramilitaires, privés ou non, qui souvent s'opposent à des armées classiques : **GUERRE ASYMETRIQUE**
Implication de la population (y compris des enfants soldats) qui mène souvent à une **abolition de la distinction soldats/civils**

➔ D'UN POINT DE VUE JURIDIQUE

Guerre qui oppose des acteurs qui n'auraient « pas le droit » de faire la guerre selon le *jus ad bellum* (droit à la guerre), donc elle est menée par des ACTEURS NON-ÉTATIQUES.
La guerre est irrégulière quand elle est menée par des combattants sans statut n'appartenant pas à l'armée régulière, c'est-à-dire mise sur pied et entretenue par un pouvoir souverain.

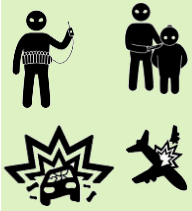


Guerre qui ne respecte pas le *jus in bello* (droit dans la guerre), c'est-à-dire qui enfreint les règles de conduite à observer pour limiter les effets destructeurs de la guerre :

- **interdiction de certaines armes par les conventions de Genève successives** (armes chimiques, biologiques, mines antipersonnel, bombes à sous-munitions…),
- **protection des civils, personnels de santé et journalistes,**
- **bon traitement des prisonniers,**
- **proportionner les moyens aux fins,**
- **respect des trêves, etc.**



➔ D'UN POINT DE VUE STRATEGIQUE



Guerre qui ne respecte par les principes de la guerre dégagés par la science militaire. Ces méthodes passent par du **TERRORISME**, des attentats, des embuscades, du harcèlement (guérilla) et l'utilisation d'**ARMES NON-CONVENTIONNELLES** (ex : camions ou avions missiles)
=> GUERRE NON-CONVENTIONNELLE

➔ D'UN POINT DE VUE GEOGRAPHIQUE



GUERRE SANS LIGNE DE FRONT (les opposants ne sont pas deux armées qui s'affrontent sur un champ de bataille) et **guerre sans frontière** (les frontières nationales n'ont pas de sens pour ces guerres à la fois **INTRAETIQUES** et/ou **TRANSNATIONALES**)

Mais l'Etat n'est pas une donnée permanente ou universelle : au Moyen-Age, avant l'arrivée des Européens, il existe des sociétés non-étatiques en Afrique et en Amérique.
Le droit international a évolué avec le phénomène de résistance au nazisme puis celui des guerres d'indépendance des peuples colonisés. Ainsi, **en 1977, la convention de Genève reconnaît un statut de combattant à des hommes considérés auparavant comme irréguliers.**
-> Comment ne pas reconnaître certains mouvements terroristes ou dits de libération qui se réclament aujourd'hui de ce même statut ?

Depuis l'Antiquité, **le même procédé est qualifié de stratagème pour son propre camp et de tricherie ou lâcheté s'il est utilisé par l'adversaire.**
Par ailleurs, on note que si **les armées régulières** recourent prioritairement à la « grande guerre », classique, elles **ont parfois recours à des stratégies alternatives qu'on peut considérer comme des guerres irrégulières.**

Réalisation : Hélène CORMY – Abracadabrahg -
Sources utilisées : Hubert KROLIKOWSKI : https://www.cairn.info/revue-strategique-2012-2-page-13.htm et Hervé COUTAU-BEGARIE : https://www.cairn.info/revue-strategique-2009-1-page-13.htm et https://www.institut-strategie.fr/la-guerre-irreguliere-dans-lhistoire-et-dans-la-theorie/ (notamment les aspects critiques notés en rouge)